

Certificat médical obligatoire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance:

Téléphone :

Mail :



| AGE | Cours hebdomadaire | Tarif Annuel J-P | Tarif Annuel Ext |
|-------------|--------------------------------------|------------------|------------------|
| < 7 ans | 1 H | 152 € | 181 € |
| 7 à 17 ans | Inscription seule (accès terrain) | 110 € | 133 € |
| 7 à 10 ans | 1 H | 246 € | 283 € |
| 10 à 17 ans | 1H30 | 308 € | 354 € |
| 10 à 17 ans | 2 x 1H30 | 462 € | 506 € |
| + 18 ans | Inscription seule (accès terrain) | 168 € | 201 € |
| + 18 ans | 1H30 | 428 € | 470 € |
| + 18 ans | 2 x 1H30 | 628 € | 695 € |

TARIF =

Licence FFT obligatoire : moins de 6 ans : 12 €
de 6 à 17 ans : 20 €
adultes : 30 €

Badge d'accès aux terrains : 10 €
Adhésion à l'ASCM-JP : 28 €

TOTAL =

Jour et heure de pratique :

Jour et heure de pratique :



FICHE ADHESION et COTISATIONS TENNIS

SAISON 2021 - 2022

Du 1er - 09 - 2021 au 31 - 08 - 2022

Nom Prénom Né(e) le

Personne à contacter en cas d'urgence ou d'accident

E-mail Tel

Adresse CP Ville

L'adhésion à l'ASCM-JP et les cotisations sont valables pour l'année scolaire 2021/2022 et couvrent un minimum de 30 séances. Les activités sportives ou culturelles doivent se dérouler en présence et sous la responsabilité des animateurs ou professeurs des sections.

L'ASCM-JP décline toute responsabilité pour tout accident survenant à toute personne :

- se livrant aux activités en dehors des heures définies par l'ASCM-JP et (ou en l'absence d'un responsable de section).
- non adhérente à l'ASCM-JP et/ou non à jour de leurs cotisations.
- le paiement intégral de l'adhésion et des cotisations annuelles aux activités s'effectue à l'inscription, aucun remboursement de l'adhésion et de la cotisation ne sera effectué.

RESPECT DU DROIT à L'IMAGE : je n'autorise pas à être pris en photo et vidéo

AUTORISATION :

J'autorise en cas d'urgence mon transport à l'hôpital ainsi que tous les soins et interventions qui pourraient être nécessaires.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association, affiché dans les locaux et/ou sur le site de l'ASCM-JP.

Fait à JOUARS-PONTCHARTRAIN,

Le

SIGNATURE